

LA CIRCULATION SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

De 2011 à 2016, environ 30 travailleurs ont perdu la vie après avoir été heurtés par un véhicule ou un équipement mobile. Sur les chantiers de construction, les manœuvres de recul causent 1 mort par année. Dans la moitié de ces cas, un camion benne est impliqué.

À VOTRE ARRIVÉE SUR LE CHANTIER

- Vous devez être informé sur les règles de circulation
- Localisez les obstacles et les fils électriques
- Vérifiez l'état du sol

Si le lieu du déchargement n'est pas sécuritaire, avisez le maître d'œuvre et trouvez ensemble un endroit adéquat.

Si les activités sur le chantier occupent simultanément au moins 10 travailleurs de la construction, un plan de circulation doit être élaboré par le maître d'œuvre. Dans un tel cas, on doit vous le présenter.

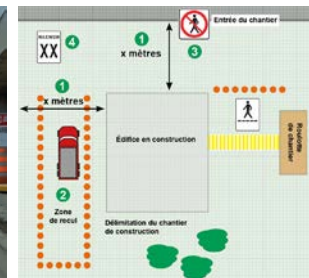


Photo : KPH Turcot, un partenariat S.E.N.C



CIRCULATION SUR LE CHANTIER

- Respectez les règles et le plan de circulation
- Respectez les limites de vitesse
- Assurez-vous que votre pare-brise et vos fenêtres sont propres et dégagés
- Évitez toute forme de distraction (cellulaire, nourriture, etc.)



MANŒUVRE DE REcul

Les manœuvres de recul doivent être limitées le plus possible.

La présence d'une aire de recul

- Elle sert exclusivement pour les manœuvres de recul des véhicules.
- Il est interdit à toute personne d'y circuler à pied.

La présence d'un signaleur de chantier

- Obligatoire s'il n'y a pas d'aire de recul
- Gardez en tout temps un contact visuel avec le signaleur. Si vous le perdez de vue, immobilisez immédiatement le véhicule et assurez-vous de rétablir le contact avant de repartir.
- La communication doit être claire et efficace. C'est pourquoi vous devez vous entendre avec le signaleur sur les signaux qu'il utilisera.
- Le signaleur peut utiliser un code de signaux manuels si la distance de recul est de moins de 10 m (30 pi).
- Un moyen de télécommunication bidirectionnelle doit être utilisé si la distance de recul est de plus de 10 m.

L'ALARME DE REcul

- Obligatoire sur les chantiers.
- Elle doit avoir un son distinct et une intensité supérieure au bruit environnant et à celui de l'équipement sur lequel il est installé.
- Elle doit être visible de l'arrière du véhicule et pointer vers l'arrière.
- L'alarme à large bande est à privilégier plutôt que l'alarme tonale.

LORS DU DÉCHARGEMENT DE LA BENNE

- Après le stationnement du véhicule, dégonflez la suspension pneumatique s'il y a lieu.
- Descendez du véhicule selon la règle des trois points d'appui et vérifiez les conditions du site :
 - l'état du terrain et son inclinaison
 - l'enfoncement possible des roues
 - la présence de trous ou de débris
- Vérifiez la porte arrière pour que son ouverture se fasse sans problème.
- Assurez-vous qu'il n'y ait personne autour du camion lors du déchargement.
- Revenez dans la cabine pour actionner la prise de force (PTO) et le système hydraulique.
- Si le soulèvement n'est pas horizontal, arrêtez immédiatement le système hydraulique et abaissez la benne. Le camion doit alors être replacé ou le chargement mieux réparti.
- Ne reculez pas une fois que la benne a débuté sa levée.
- Fermez de façon étanche la porte arrière après le déchargement. Assurez-vous qu'aucun débris ne puisse tomber ou se détacher du véhicule.
- Assurez-vous que la benne est complètement abaissée avant de partir.
- N'effectuez pas le déchargement si vous pensez que la manœuvre est dangereuse. Contactez le responsable ou le maître d'œuvre du chantier pour faire corriger la situation.

